CAMPUS LEO LAGRANGE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social :
150, rue des Poissonniers
75883 PARIS CEDEX 18

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

2, Rue Mahatma Gandhi
13090 AIX-EN-PROVENCE

Société de Commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia

CAMPUS LEO LAGRANGE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social :
150, rue des Poissonniers
75883 PARIS CEDEX 18

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'Assemblée Générale de l'association CAMPUS LEO LAGRANGE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAMPUS LEO LAGRANGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier, et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement

détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix-en-Provence, le 31 mai 2022.



ACN AUDIT,
Alain CERAULO
Commissaire aux Comptes associé

Société : CAMPUS LEO LAGRANGE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Bilan Actif -

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2021	Net N-1
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	10 788,56	10 751,59	36,97	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations incorporelles	**10 788,56**	**10 751,59**	**36,97**	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels	4 698,02	3 722,29	975,73	1 379,08
Autres immobilisations corporelles	91 942,13	41 538,43	50 403,70	29 772,84
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Total immobilisations corporelles	96 640,15	45 260,72	51 379,43	31 151,92
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	50,00		50,00	50,00
Prêts	1 804,00		1 804,00	1 804,00
Autres immobilisations financières	8 960,00		8 960,00	8 960,00
Total immobilisations financières	10 814,00		10 814,00	10 814,00
Total I	118 242,71	56 012,31	62 230,40	41 965,92
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	982 964,04	33 171,30	949 792,74	834 658,93
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	11 966,20		11 966,20	112 539,50
Total des créances				
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	86 916,29		86 916,29	10 065.29
Total disponibilités et divers				
Charges constatées d'avance	4 076,88		4 076,88	4 788,64
Total II	**1 085 923,41**	**33 171,30**	**1 052 752.,11**	**962 052,36**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
Total général	**1 204 166,12**	**89 183,61**	**1 114 982,51**	**1 004 018,28**

acnaudit
commissaires aux comptes

Société : CAMPUS LEO LAGRANGE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Bilan Passif -

Rubriques	Net 2021	Net N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	23 838,16	23 838,16
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise	69 173,54	75 840,26
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 000,00	20 000,00
Report à nouveau	123 254,52	34 624,25
Excédent ou déficit de l'exercice	**(70 684,90)**	**88 630,27**
Total situation nette	**165 581,32**	**242 932,94**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 220,87	2 657,88
Provisions réglementées		
Total autres fonds propres	**2 220,87**	**2 657,88**
Total I	**167 802,19**	**245 590,82**
Fonds reportes et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Comptes de liaison		
Total II		
Provisions		
Provisions pour risques	18 133,61	13 488,91
Provisions pour charges	36 852,24	33 599,56
Total III	**54 985,85**	**47 088,47**
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	98 969,28	107 903,06
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	490 249,48	357 895,30
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	134 203,86	129 424,87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	104 538,45	34 810,19
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	64 233,40	81 305,57
Total IV	**892 194,47**	**711 338,99**
Ecarts de conversion passif		
Total général (I + II + III + IV + V)	**1 114 982,51**	**1 004 018,28**

acnaudit
commissaires aux comptes

Société : CAMPUS LEO LAGRANGE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Compte de résultat (partie 1) -

Rubriques	Net 2021	Net N-1
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services	1 498 919,53	1 167 219,93
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature :		
Ventes de prestations de service	1 498 919,53	1 167 219,93
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	59 090,99	179 261,06
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	59 090,99	179 261,06
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	33,08	8 068,44
Total I	**1 558 043,60**	**1 354 549,43**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	794 012,35	677 867,52
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	38 384,66	25 348,66
Salaires et traitements	531 139,72	388 102,30
Charges sociales	180 383,23	136 982,16
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	34 371,07	19 281,02
Dotations aux provisions	7 897,38	8 081,90
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	42 419,22	10 592,20
Total II	**1 628 607,63**	**1 266 255,76**
Operations en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée **Total III**		
Perte supportée ou bénéfice transféré **Total IV**		
1. Résultat d'exploitation (I -II)	**(70 564,03)**	**88 293,67**
Produits financiers :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	0,60	0,65
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	**0,60**	**0,65**
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	182,77	101,06
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**182,77**	**101,06**
2. Résultat financier (V - VI)	**(182,17)**	**(100,41)**
3. Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV + V -VI)	**(70 746,20)**	**88 193,26**

acnaudit
commissaires aux comptes

Société : CAMPUS LEO LAGRANGE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Compte de résultat (Suite) -

Rubriques	Net 2021	Net N-1
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	437,01	437,01
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total VII	**437,01**	**437,01**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	375,71	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VII	**375,71**	
4. Résultat exceptionnel (VII- VIII)	**61,30**	**437,01**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I + III + V+ VII)	**1 558 481,21**	**1 354 987,09**
Total des charges (II + IV + VI + IX + X)	**1 629 166,11**	**1 266 356,82**
Excédent ou déficit	**(70 684,90)**	**88 630,27**

Contributions volontaires en nature	Net 2021	Net N-1
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		
Charges		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total		

acnaudit
commissaires aux comptes

Tableaux annexes

Les chiffres clés du bilan de l'exercice clos le 31/12/2021 sont :

Total du bilan : 1 114 982 €
Total des charges : 1 629 166 €
Total des produits : 1 558 481 €
Résultat de l'exercice : (70 685) €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 11 mai 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été élaborés dans le respect du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels applicables à la clôture de l'exercice.

Les principales modifications et ajouts du plan comptable associatif par rapport au PCG concernent :
- Le "projet associatif", notion élargie, et les "fonds dédiés", destinés à identifier et suivre les ressources affectées non encore utilisées à la fin de l'exercice.
- La notion de résultat comptable avec une distinction entre résultat définitivement acquis et résultat pouvant être repris par un tiers financeur
- Les apports sans ou avec droit de reprise
- Les subventions de fonctionnement et conventions de financement, leur traitement en fonction du caractère définitif de leur attribution, et de leur utilisation
- Le suivi des ressources affectées provenant de la générosité du public
- Les legs et donations en distinguant le traitement à opérer en fonction de leur utilisation et leur affectation
- La comptabilisation des ressources en nature
- L'information sur les contributions volontaires dans l'annexe ou dans les comptes au pied du résultat.

Règles et méthodes comptables

Cet exercice constitue le 1er exercice d'utilisation du logiciel de comptabilité Sage X3.
Du fait de ce changement, certains comptes ont été reclassés.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Licences et Logiciels	1 à 3 ans
Installations Générales et Techniques	10 ans

acnaudit
commissaires aux comptes

Matériel et outillage	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de bureau	3 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Non applicable

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire de certaines créances est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions règlementées figurant au bilan comprennent

NEANT

Subvention d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont inscrites en produit de l'exercice, alors que les subventions d'équipement (ou d'investissement) sont comptabilisées au passif du bilan et donnent lieu à amortissement sur la même durée que les biens quelles ont servis à financer.

Indemnités de fin de carrière (IFC)

En application de l'article 123-13 du code de commerce, les engagements de l'association en matière d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres de son personnel sont inscrits au bilan.
Les droits ainsi calculés seront réévalués en fonction de la probabilité pour l'entreprise de verser ces droits puis majorés des charges patronales au taux de 50%. Enfin le montant ainsi déterminé sera actualisé.

Elle est conforme à la recommandation ANC 2013-02, sous réserve du fait que seules les personnes ayant atteint ou dépassé 50 ans dans l'exercice sont prises en compte dans le calcul.

Rémunérations des dirigeants

acnaudit
commissaires aux comptes

En application des dispositions de l'art. 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, la rémunération des trois plus hauts salaires a représenté pour l'exercice, un montant de 99 711 € bruts, avantages en nature inclus.

Faits marquants de l'exercice

L'année 2021 a été marquée par le contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19. Les différents décrets arrêtés par le Gouvernement depuis le 12 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 (fermeture des lieux de rassemblement, mesures de confinement) ont eu un impact significatif.
Concernant les aspects organisationnels, le télétravail a été généralisé. Au fur et à mesure de l'évolution des directives gouvernementales, les salariés ont travaillé dans le respect des protocoles sanitaires. Les instances se sont réunies parfois en vidéo conférence.
Les déplacements ont été très limités.

Une indemnité de 2€ par jour a été versée à tous les salariés en télétravail, ce qui représente un cout de 500 €.

L'association a obtenu un Prêt Garanti par l'Etat d'un montant de 107 802 € en 2020, prêt à rembourser en 5 ans.

Faits postérieurs à l'exercice

L'année 2022 est à son tour marqué par la pandémie de COVID débuté en mars 2020.
Dans ce contexte évolutif de crise sanitaire exceptionnelle, nous ne sommes pas en mesure, à date, de chiffrer ces impacts sur l'activité et les incidences financières au titre de l'année 2022.
La Gouvernance de la société suit l'évolution de la situation et reste attentive pour prendre toutes les mesures adéquates afin de limiter les impacts.
A la date d'arrêté des comptes, la gouvernance n'a pas connaissance d'incertitude significative remettant en cause le principe de continuité d'exploitation.

Variation des fonds propres

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	23 838,16				23 838,16
Fonds propres avec droit de reprise	75 840,26			6 666,72	69 173,54
Ecarts de réévaluation					
Réserves	20 000,00				20 000,00
Report à nouveau	34 624,25	88 630,27			123 254,52
Excédent ou déficit de l'exercice	88 630,27		(70 684,90)	88 630,27	(70 684,90)
Situation nette					
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	2 657,88			437,01	2 220,87
Provisions réglementées					
Total	**245 590,82**	**88 630,27**	**(70 684,90)**	**95 734,00**	**167 802,19**

acnaudit
commissaires aux comptes

- Tableau des immobilisations -

Immobilisations	Montant début 2021	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2021
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles **(1)**	10 710,56	78,00		10 788,56
Total des immobilisations incorporelles	**10 710,56**	**78,00**		**10 788,56**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 318,22	379,80		4 698,02
Installations générales, agencements aménagements divers	5 340,00			5 340,00
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	57 872,77	29 740,66	1 011,30	86 602,13
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	**67 530,99**	**30 120,46**	**1 011,30**	**96 640,15**
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés	50,00			50,00
Prêts et autres immobilisations financières **(2)**	10 764,00			10 764,00
Total des immobilisations financières	**10 814,00**			**10 814,00**
Total général	**89 055,55**	**30 198,46**	**1 011,30**	**118 242,71**

acnaudit
commissaires aux comptes

- Tableau des Amortissements -

Amortissements	Montant début 2021	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2021
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 710,56	41,03		10 751,59
Total des immobilisations incorporelles	**10 710,56**	**41,03**		**10 751,59**

Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 939,14	783,15		3 722,29
Installations générales, agencements, aménagements	2 088,46	534,00		2 622,46
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 351,47	8 200,09	635,59	38 915,97
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	**36 379,07**	**9 517,24**	**635,59**	**45 260,72**

TOTAL GENERAL	**47 089,63**	**9 558,27**	**635,59**	**56 012,31**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2021	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2021
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

acnaudit
commissaires aux comptes

- État des provisions -

Nature des provisions	Montant au début 2021	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin 2021
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstruction des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions et obligations similaires	33 599,56	3 252,68				36 852,24
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	13 488,91	4 644,70				18 133,61
Total des provisions pour risques et charges	**47 088,47**	**7 897,38**				**54 985,85**
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	35 712,95	24 812,80			27 354,45	33 171,30
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation	**35 712,95**	**24 812,80**			**27 354,45**	**33 171,30**
Total général	**82 801,42**	**32 710,18**			**27 354,45**	**88 157,15**

acnaudit commissaires aux comptes

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	1 804,00		1 804,00
Autres immobilisations financières	8 960,00		8 960,00
Total Actif immobilisé	**10 764,00**		**10 764,00**
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	33 171,30	33 171,30	
Autres créances clients	949 792,74	949 792,74	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	10 000,00	10 000,00	
Débiteurs divers	1 966,20	1 966,20	
Total Actif circulant	**994 930,24**	**994 930,24**	
Charges constatées d'avance	4 076,88	4 076,88	
TOTAL DES CREANCES	**1 009 771,12**	**999 007,12**	**10 764,00**

acnaudit
commissaires aux comptes

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi	98 969,28	21 394,52	77 574,76	
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	490 249,48	490 249,48		
Personnel et comptes rattachés	39 687,56	39 687,56		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	87 745,43	87 745,43		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 770,87	6 770,87		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	104 538,45	104 538,45		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	64 233,40	64 233,40		
Total des dettes	**892 194,47**	**814 619,71**	**77 574,76**	

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan –

Rubrique	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
Actif immobilisé :			
Actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	445 620,23		
Dettes :			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	355 042,86		
Autres dettes	42 222 ;08		
:			

acnaudit
commissaires aux comptes

- Effectif moyen -

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2021	N-1
Cadres	1	1
Agents de maîtrise	27	19
Employés et techniciens	1	1
Autres :		
Total	29	21

Engagements financiers –

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :	NEANT					
Garanties :						
Autres :						
Total						

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
République française PGE	89 044					89 044
Garanties :						
Autres :						
Total	89 044					89 044

acnaudit commissaires aux comptes

Membres de l'unité économique et sociale

Notre association adhère à l'unité économique de la Fédération Léo Lagrange, qui est le chef de file.

Cette unité regroupe les associations suivantes :
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE CENTRE EST
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE NORD ILE DE FRANCE
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE MEDITERRANEE
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE OUEST
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE SUD OUEST
- l'Institut de formation IFRA
- l'Institut de formation A 2 F
- l'Institut de formation INSTEP IDF
- l'Institut de formation INSTEP OCCITANIE
- PREFACE
- UNSLL
- ALLDC
- CAMPUS LEO LAGRANGE
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE EN PAYS DE GEX
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE ALSACE LORRAINE
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE BOURGOGNE FRANCHE COMTE
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA NORD
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA SUD

acnaudit
commissaires aux comptes

- Charges à payer -

Nature des charges	2021	N-1
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31,88	101,06
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	**31,88**	**101,06**

Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 908,94	31 306,74
Dettes fiscales et sociales	48 972,45	45 119,36
Total dettes d'exploitation	**73 881,39**	**76 426,10**

Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 407,05	3 399,20
Total dettes diverses	**2 407,05**	**3 399,20**

Total autres		

Total	**76 320,32**	**79 926,36**

acnaudit
commissaires aux comptes

- Produits à recevoir -

PRODUITS A RECEVOIR	2021	N-1
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		

Créances		
Créances clients et comptes rattachés	296 459,90	380 684,57
Autres créances	1 966,20	102 136,50
Total créances	**298 426,10**	**482 821,07**

Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		

Total autres		

Total	**298 426,10**	**482 821,07**

acnaudit
commissaires aux comptes